



UNC INFOS

LETTRE MENSUELLE DU SIÈGE DE
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

N°130 – Octobre 2022 - uncdir@unc.fr

(C) Jean-Raphaël Drahi

(C) ECPAD

Éditorial

La rentrée est maintenant derrière nous et l'*UNC INFOS* en profite pour vous présenter le calendrier de *La Voix du Combattant* pour l'année 2023. Il est indispensable de bien se l'approprier. Vous le savez, il faut à la fois mettre à jour le fichier de vos abonnés, sans quoi le magazine est mal distribué, et envoyer dans les délais vos contributions, afin que les pages régionales de votre mensuel puisse s'enrichir, dans les délais, de toutes les contributions que les adhérents liront avec beaucoup d'intérêt !

UNC INFOS en profite également pour vous rappeler quelques points d'agenda important pour le fonctionnement de notre association : la cérémonie du 18 octobre, la réunion du comité des médailles internes et le paiement du troisième tiers.

Bonne lecture !

Xavier Pons

Directeur administratif

Rappel d'agenda

18 octobre

Comme annoncé le 11 mars dernier par la ministre déléguée en charge de la Mémoire et des Anciens Combattants, la date finalement retenue pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie sera le 18 octobre 2022. Cette date n'a pas été choisie au hasard, c'est la date anniversaire du vote de la loi, le 18 octobre 1999, reconnaissant le caractère de guerre aux événements d'Algérie. Ce choix s'inscrit dans une démarche d'apaisement. Mais cette décision est limitée à la commémoration du 60^e anniversaire et ne remet aucunement en cause la journée nationale du 5-Décembre.

Une cérémonie présidée par le président de la République, se tiendra aux Invalides. A ce stade, le siège national n'a aucune information sur d'éventuelles déclinaisons dans les départements.

☛ Médailles associatives

Pour la prochaine promotion du 11-Novembre, les demandes de médaille du mérite UNC, échelon vermeil, or et grand or, et de médaille du djebel, vermeil, or et diamant, doivent être réceptionnées au siège national pour le 5 octobre, soit par courriel, soit par courrier postal, terme de rigueur.

Les présidents des comités se réuniront le mercredi 12 octobre pour statuer sur les dossiers présentés.

☛ Paiement du troisième tiers

A la suite à la décision du conseil d'administration en date du 23 novembre 2013, le 3^e tiers doit parvenir au service comptabilité du siège national pour le 15 octobre de l'année en cours. terme de rigueur.

Nous vous rappelons que seuls les effectifs correspondants aux redevances versées avant le 31 décembre 2022 seront pris en compte pour le calcul du nombre de voix qui sera attribué à votre fédération départementale pour les différents scrutins de l'assemblée générale de 2023.

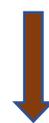
La Voix du Combattant

Calendrier 2023

ATTENTION, IL EXISTE 2 CALENDRIERS À NE PAS CONFONDRE

Le premier, le **calendrier A**, présente les dates limites d'envoi pour la gestion de votre fichier d'abonnés, soit la date après laquelle les rajouts et suppressions d'abonnés sur le fichier de la société EDIIS ne pourront plus être pris en compte pour le magazine suivant.

Le second, le **calendrier B**, est celui des envois des articles de votre département à la rédaction de *La Voix du combattant* uncvdc@unc.fr Il présente les dates limites d'envoi après lesquelles vos articles ne pourront plus être intégrés au prochain suivant.



| Dates de parution du magazine | Dates limites de modification de votre fichier |
|-------------------------------|--|
| N° 1881 (janvier 2023) | 14 décembre 2022 |
| N° 1882 (février 2023) | 18 janvier 2023 |
| N° 1883 (mars 2023) | 22 février 2023 |
| N° 1884 (avril 2023) | 22 mars 2023 |
| N° 1885 (mai 2023) | 19 avril 2023 |
| N° 1886 (juin-juillet 2023) | 31 mai 2023 |
| N° 1887 (août-septembre 2023) | 23 août 2023 |
| N° 1888 (octobre 2023) | 20 septembre 2023 |
| N° 1889 (novembre 2023) | 17 octobre 2023 |
| N° 1890 (décembre 2023) | 15 novembre 2023 |

| Dates de parution du magazine | Envoi par courriel avant le |
|-------------------------------|-----------------------------|
| N° 1881 (janvier 2023) | 18 novembre 2022 |
| N° 1882 (février 2023) | 16 décembre 2022 |
| N° 1883 (mars 2023) | 20 janvier 2023 |
| N° 1884 (avril 2023) | 20 février 2023 |
| N° 1885 (mai 2023) | 20 mars 2023 |
| N° 1886 (juin-juillet 2023) | 20 avril 2023 |
| N° 1887 (août-septembre 2023) | 20 juin 2023 |
| N° 1888 (octobre 2023) | 20 juillet 2023 |
| N° 1889 (novembre 2023) | 20 septembre 2023 |
| N° 1890 (décembre 2023) | 20 octobre 2023 |

Commission de la carte du combattant

Rappel :

La commission nationale se réunit en séance plénière tous les ans en septembre. Elle est composée de 21 représentants d'associations et de 6 des forces armées. Cette composition a été fixée en 2020, pour un mandat de 5 ans.

Tous les trimestres, une commission restreinte, composée de 6 membres, se réunit pour étudier tous les dossiers qui lui sont soumis et avoir un point de situation sur des sujets d'actualité par l'ONACVG.

Le 20 septembre, Madame Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a assisté à la commission restreinte afin d'en percevoir son déroulement et de noter tout le travail accompli sur les demandes de cartes du combattant. Au cours de cette séance, 3 647 dossiers ont été présentés aux membres de la commission. L'après-midi, l'ensemble des membres s'est retrouvé pour la session plénière annuelle.

1^{er} bilan de l'année 2022 :

- ☛ 10 200 cartes du combattant (pour mémoire, 12 936 en 2021) ;
- ☛ 5 000 titres de reconnaissance de la Nation ;
- ☛ délai de traitement des dossiers de 90 jours (pour un objectif de 130 jours ;
- ☛ émission des titres et des cartes en 10 jours (pour un objectif de 23 jours).

Action civique et mémoire

La 1^{re} guerre mondiale, l'UNC, les élèves de CM2 et le service national universel (SNU).

Dans la droite ligne de l'envoi régulier, aux fédérations et aux associations locales de l'UNC, de liens, références et documentation pouvant contribuer à faciliter l'organisation d'expositions, réunions, causeries, conférences, exposés,...sur des sujets relevant de l'action civique et de la mémoire, le comité consultatif propose une exposition sur la 1^{re} guerre mondiale.

Cette exposition a été élaborée par l'association locale UNC d'Oberhergheim-Biltzheim (Haut-Rhin), déjà auteur d'une exposition sur la guerre d'Algérie.

Lien vers ce document à copier dans votre navigateur Internet :

<https://www.dropbox.com/s/75dtvcjvgczmg1a/Expos%C3%A9%202018%20%20copie.pdf?dl=0>

Il s'agit là aussi, d'un produit "clé en mains", que chaque association peut s'approprier, moyennant quelques adaptations (partie monuments aux morts) et un minimum de bonne volonté.....

Le coup de projecteur particulier sur l'histoire des territoires d'Alsace et de Moselle ne peut que s'avérer bénéfique et instructif pour les jeunes générations des autres régions de France. De même, le paragraphe relatif à la propagande peut en interpellé certains, mais il reste d'une actualité criante, comme le montre l'actuel conflit armé russo-ukrainien.

Cette exposition peut être présentée devant les scolaires de classe de CM2 dont c'est le programme d'histoire et devant les volontaires du SNU, dans la phase de cohésion.

Fonctionnement interne

Comité consultatif social et solidarité

Le comité s'est réuni par visioconférence le 22 septembre 2022 sous la présidence de Marie-Annick Allair, avec la participation de Michel Cottignies (UNC-34), Pierre Dorgueil (UNC-33), Meriem Hafsi (UNC-75) et Michel Thomas (UNC-68).

123 dossiers ont été traités :

- ☛ 76 dossiers de veuves d'anciens combattants (61 %) ;
- ☛ 38 dossiers d'anciens combattants (30 %) ;
- ☛ 6 dossiers soldat de France (4 %) ;
- ☛ 2 dossiers Opex (1 %) ;
- ☛ 1 dossier de veuve de soldat de France (0,8 %).

Du côté du magasin

L'agenda 2023 de l'UNC sera bientôt disponible !

- ☛ Livraison prévue début octobre.
- ☛ 1 700 exemplaires encore disponibles.
- ☛ Prix : sur demande au magasin du siège national.



Toujours disponibles !

- ☛ Livre du centenaire : 15 € + frais d'envoi.
- ☛ Guide du recruteur : 5 € + frais d'envoi.
- ☛ Fascicule Opex : 5 € + frais d'envoi.